

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 16 MARS 2023

Convocation du 8 mars 2023
Nombre de Conseillers en exercice 29
Nombre de Conseillers présents 28
Nombre de votants 29

N° de l'acte : 230316D006
Classification : 7.5 – Finances locales – subventions

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : 28

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita - M. Guillaume NIEL - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - M. Michel MATHÉ (à 20H) - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Lucie BONNO - Mme Déborah JOURDON

Était absente excusée : 1 (1pouvoir)

Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL)

Secrétaire de séance : Mme JOURDON Déborah.

FINANCES – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2023

N° de l'acte : 230316D006 – 7.5 – Finances locales – subventions

Lors du débat d'orientations budgétaires, il a été proposé de ne pas augmenter la valeur du forfait et du point, pour le calcul des subventions aux associations pour l'année 2023.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les subventions proposées par les commissions pour l'année 2023 (CCAS, sport, culture et divers).

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'Association	Montant
Amicale Cycliste Lignéen	500 €
Danse Variations	1 900 €
A.S.T.T.L	1 100 €
LeCLUB	1 550 €
F.H.B.L.	5 000 €
F.C.M.T.L	3 900 €
Multisports Lignéen	150 €
Dojo Marsien	700 €
Asso Collège Agnès Varda	500 €
Le Bouchon Lignéen	300 €
Asso Collège St Joseph	500 €
Ligné Rando	200 €
Cool Country Line	130 €

Basket St Mars	650 €
Twirling Lignéen	375 €
Millenium Patinage	2 000 €
V.B.L.A.	90 €
Gym Acro Marsienne	250 €
Club Gym Les Touches	120 €
NAC Tennis	70 €
Bien vivre ma différence	100 €
NAC gymnastique	140 €
Foot loisir de Ligné	200 €
Les pinky boob's	100 €
Les étoiles du Népal 2023	100 €
TOTAL	20 625 €

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CULTURELLES

Nom de l'Association	Montant
Atelier photo	120 €
Carré d'Art	100 €
Coulisses du Préambule	100 €
Inter Mars Fanfare	800 €
Les Préamburlesques	700 €
Racines et patrimoine	1 850 €
Les Ailes de l'ouest	110 €
Unis sons	13 750 €
Lire à Ligné	160 €
TOTAL	17 690 €

AUTRES SUBVENTIONS

Nom de l'association	Montant
UNC - AFN	200 €
ARRA	100 €
Prévention routière 44	75 €
Le souvenir français - Ancenis	75 €
Comité pour la Loire de demain	75 €
Les papiers de l'espoir 44	75 €

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le



ID : 044-214400822-20230316-230316D006-AR

L'outil en main	75 €
TOTAL	675 €

Subvention au budget CCAS	7 000 €
----------------------------------	----------------

Le vote des subventions pour le secteur scolaire aura lieu lors de la séance du mois de mai. Toutefois, il est proposé au Conseil municipal de verser à l'OGEC, pour le fonctionnement de l'école Notre Dame, un acompte de 80 000 € sur la subvention 2023, représentant environ 1/3 de la subvention 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ces propositions et autorise le Maire à procéder au versement de ces différentes subventions.

Vote : 29 voix pour

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Maurice PERRION